



## Qui a la charge suite a une erreur du a un notaire

Par **thunderstreet**, le **17/06/2009** à **11:11**

Bonjour,  
nous venons d heriter d une maison . le notaire qui en a la charge ( et toutes les clefs ) ne nous a pas prevenu cet hiver alors qu il y a u du gel : donc plus de chauffage ( HS ) , et il a arreté le compteur electrique donc inondation du a l arret de la pompe !!  
maintenant il nous dit que les travaux sont a notre charge ...  
de plus de ce fait il baisse le prix de la maison d environ 10 000 €  
merci de m aidé pour me dire que faire !!